

VERBES ET PREPOSITIONS : REFLEXIONS SUR LEUR CONTRIBUTION SYNTACTICO-SEMANTIQUE DANS L'ORGANISATION DU FRANÇAIS ET DE L'ITALIEN

Eric Castagne
CIRLEP EA 2071
Université de Reims Champagne-Ardenne

L'original de ce travail a été publié in J.-E. Tyvaert (ed.) (2001) : « Sémantique des verbes. Nouvelles approches », in *Verbum*, tome XXIII, n°4, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, pp. 415-427.

Résumé

A partir d'observations sur le fonctionnement syntaxique des prépositions dans le cadre des structures V + Préposition + GN, ce travail propose une réflexion sur la répartition de la charge sémantique entre le verbe et la préposition. Le français semble confier la charge sémantique de préférence au verbe, constructeur ou pas. Mais dans quelques rares cas très contraints, cette charge sémantique semble se répartir entre le verbe et la préposition. On observe les mêmes tendances générales en italien, avec toutefois un nombre plus important des constructions où cette charge sémantique semble se répartir entre les deux formes.

Abstract

Based on syntactic observations of the prepositions involved in V + Preposition + GN structures, this study addresses the problem of the relative semantic weight of V and P. In French, it seems that in most cases, it is the verb which is given pride of place, even though in rare examples the semantic repartition between V and P looks to be more balanced. The same general trends can be observed in Italian ; nevertheless, the situations where both V and P bring semantic information to the structure seem to be less marginal than in French.

1. INTRODUCTION

Les progrès technologiques de l'informatique ont modifié les attitudes des linguistes en les amenant notamment à compléter de plus en plus leurs descriptions par des observations sur de grands corpus. L'intégration dans

ces corpus de données orales avec toutes leurs spécificités rendit difficile l'utilisation de la « phrase » comme unité de base en syntaxe. De nombreux travaux montrèrent qu'il était alors préférable de choisir de fonder la syntaxe sur des catégories grammaticales comme le verbe, le nom ou l'adjectif. Par exemple, l'*Approche pronominale*, cherchant à décrire la langue de manière inductive en proposant de classer les réalisations lexicales selon des critères syntactico-sémantiques, fait du verbe le centre de la construction verbale (Cl. Blanche-Benveniste et alii, 1987 ; Cl. Blanche-Benveniste et alii, 1990 ; et plus généralement les articles de la revue *Recherches Sur le Français Parlé*).

Dans l'étude de la relation entre syntaxe et sémantique, le verbe occupe aussi une place centrale. Ainsi les travaux de M. Gross et du LADL (Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique), accomplis depuis une trentaine d'années sur les constructions verbales du français, ont permis de réaliser un lexique-grammaire des prédicats du français et de montrer ainsi que le verbe détermine l'organisation syntactico-sémantique d'un nombre élevé de constructions. Les travaux de D. Willems et de son équipe de l'Université de Gand montrent que, pour le verbe, l'organisation sémantique se traduit en général par une organisation syntaxique.

À partir de l'exemple des structures formelles de type « V + Prép + GN » où V représente une forme verbale, Prép une préposition, et GN une forme lexicale de type nominal, nous voudrions montrer qu'il existe plusieurs systèmes d'organisation syntactico-sémantique et qu'*une langue qui a choisi un système d'organisation peut néanmoins en (ré)activer un autre*. Les structures que nous avons choisies se prêtent particulièrement bien à une telle étude de par les différents types existants à l'intérieur d'une même langue. Là où la plupart des études traditionnelles ne donnent qu'un seul fonctionnement syntaxique, il semble qu'il faille en décrire plusieurs impliquant parfois une révision de la répartition de la charge sémantique. D'autre part, nous supposons qu'un développement contrastif serait très utile car les systèmes d'organisation internes aux langues se comprennent mieux dans une perspective comparative.

Pour ce faire, nous commencerons par rappeler les divers fonctionnements syntaxiques des structures formelles sélectionnées en français, puis nous évaluerons la répartition de la charge sémantique entre le verbe et la préposition pour constater que dans cette langue la charge sémantique repose sur le verbe, accompagné ou non d'une préposition, mais qu'il existe quelques cas, certes anecdotiques, où la charge sémantique se répartit à la fois sur le verbe et sur la préposition. Dans le deuxième paragraphe, à partir de quelques observations sur l'italien, nous proposerons quelques pistes qui tenteront de montrer que les deux langues comportent

chacune des formes syntagmatiques et morphologiques concurrentes qui mettent en évidence notamment un modèle productif en italien qui présente un rééquilibrage de la charge sémantique entre le verbe et la préposition.

2. METHODE ET DEMARCHE

La méthode de description adoptée pour ce travail est celle de l'*Approche pronominale* (Cl. Blanche-Benveniste et alii, 1987). Ont été également utiles à cette étude les notions de rection/valence (D. Willems, 1981 ; Cl. Blanche-Benveniste, 1981), et de "nexus" (O. Jespersen, 1971a).

2.1. L'Approche pronominale

L'*Approche pronominale* propose de classer les réalisations lexicales selon des critères syntactico-sémantiques qui peuvent être résumés par des proformes qui les représentent. Quand une structure ne se laisse pas réduire à une proforme, cela signifie que la part lexicale qu'elle contient est indispensable à la construction.

2.2. Les notions de rection et de valence

Nous différencions les éléments de la « rection » au sens large qui représentent l'ensemble des éléments régis par un verbe de ceux de la « valence » qui servent à caractériser le sens et la construction minimale du verbe (D. Willems, 1981 ; Cl. Blanche-Benveniste et alii, 1991), ce qui permet de mettre en évidence le degré de sélection de la préposition par le verbe. Par exemple, dans l'énoncé *il a déclaré jeudi à Genève qu'il n'était pas d'accord avec cette décision*, le complément à *Genève* relève de la rection du verbe « déclarer », mais, ne servant pas à caractériser le sens et la construction minimale du verbe, il n'appartient pas à sa valence. En revanche, dans l'énoncé *il va à Genève*, le complément appartient non seulement à la rection, mais aussi à la valence du verbe.

2.3. La notion de *nexus*

L'idée qui préside à la notion de *nexus* développée O. Jespersen en 1924 dans *La Philosophie de la grammaire* et reprise O. Eriksson (1993) est qu'il existe deux types de combinaison possibles entre deux éléments. Un premier type de relation, la jonction, unit un épithète à un nom : *il me donne une rose rouge (il m'en donne une)*. Le second, le *nexus*, identifiable dans les énoncés comme *je trouve les roses belles (je les trouve belles)*, n'est pas exprimé par un constituant, mais par la relation qui unit deux termes (*les roses et belles*).

3. ETUDE SYNTAXIQUE

Nous avons dégagé 3 modèles syntaxiques fondamentaux, le premier apparaissant largement comme majoritaire.

3.1. V + rection (modèle syntaxique 1) : *c'est à lui qu'il en parle / il lui en parle*

Les travaux du GARS dont nous citerons pour mémoire quelques ouvrages, Cl. Blanche-Benveniste (1975) et Cl. Blanche-Benveniste et alii (1987), proposent des descriptions assez complètes des rections sur ce modèle : le verbe V est recteur et la structure « Prép + GN » sa rection. Les rections relevant de ce modèle acceptent d'être extraites dans la cadre du dispositif clivant *c'est ...que ...* et d'être pronominalisées. Les proformes peuvent être de différents types :

Rection de type « lui » : (1a) Il parle à qui ?
(1b) Il lui parle
(1c) Il parle à Paul

Rection de type « en / de ça » : (2a) de quoi parle-t-il ?
(2b) Il parle de ça
(2c) Il en parle
(2d) Il parle de ses affaires

Rection de type « ainsi » : (3a) Comment traverse-t-il ?
(3b) Il traverse ainsi
(3c) Il traverse de cette manière
(3d) Il traverse à cloche-pied, avec son aide
(3e) Il traverse en courant

Rection de type « quand » : (4a) Quand arrivera-t-il ?
(4b) Il arrivera à/vers/avant/après 1h, en été

Rection de type « y / là » : (5a) où arrivera-t-il ?
(5b) Il arrivera là
(5c) Il y arrivera
(5d) Il arrivera à cet endroit
(5e) Il arrivera chez elle, devant elle

Rection de type « en / de là » : (6a) D'où arrivera-t-il ?
(6b) Il arrivera de là
(6c) Il en arrivera
(6d) Il arrivera de cet endroit, de Paris

3.2. V + rection non prototypique (modèle syntaxique 2) : *c'est après elle qu'il court* / (?) *quand court-il* ?

V. Xatard (1989) propose une description de quelques constructions de ce type dont le verbe V est recteur, mais dont la structure « Prép + GN » doit être analysée comme une rection non prototypique.

Ce type de rection accepte d'être soumise au dispositif clivant en « c'est ... que » :

(7a) C'est après la gloire qu'il court

(8a) C'est sur toi que je compte

(9a) C'est derrière les présentateurs-vedettes de la Une que travaillent
275 journalistes

Mais elle refuse d'être réduite à une proforme prototypique :

(7b) Il court après la gloire

(7c) (?) quand court-il ?

(7d) (?) Il court à ce moment-là

(8b) Je compte sur toi

(8c) (?) où comptes-tu ?

(8d) (?) Je compte là

(9b) 275 journalistes travaillent derrière les présentateurs-vedettes de la Une

(9c) (?) où travaillent 275 journalistes ?

(9d) (?) 275 journalistes travaillent là

Un deuxième critère montre que cette forme P est sélectionnée par le verbe. Ce type de valence peut apparaître sous une forme courte de type « Prép + Ø » :

(7e) Il court après Ø

(9e) Ils travaillent derrière Ø

Ou équivalente :

(8e) Je compte dessus

Mais cette forme courte refuse d'être soumise au dispositif clivant :

(7f) *c'est après Ø qu'il court

(8f) *c'est dessus que je compte

(9f) *c'est derrière qu'ils travaillent

Un troisième critère indique un lien particulier entre le verbe et la préposition. La rection apparaît parfois sous la forme « lui + Prép » :

(7g) Il lui court après

(10) Je lui crie après

(8g) *je te compte dessus

(9g) *Ils leur travaillent derrière

Dans ce type de construction, la rection « après lui/ça » est majoritaire et les verbes sélectionnant cette rection sont les suivants : *courir, cavalier, crier, aboyer, demander, attendre, jurer, être en colère, être fâché, soupirer, chercher, pleurer, être furieux, s'emporter.*

3.3. V + valence relationnelle (modèle syntaxique 3) : (?) c'est avec sa façon de chanter à tue-tête qu'il vous amuse / comment vous amuse-t-il ?

Les constructions verbales de ce type ont une organisation qui évoque un peu celles des constructions verbales vues au modèle 1 :

(11a) Comment traverse-t-il ?

(11b) Il traverse ainsi, de cette manière

(11c) Il traverse à cloche-pied, avec son aide, ...

(11d) Il traverse en courant

(12a) Comment vous amuse-t-il ?

(12b) il vous amuse ainsi, de cette manière

(12c) il vous amuse avec sa façon de chanter à tue-tête

(12d) il vous amuse en chantant à tue-tête

Mais ici la structure Prép + GN accepte difficilement d'être soumise au dispositif clivant « c'est ... que » :

(12e) (?) c'est avec sa façon de chanter à tue-tête qu'il vous amuse

Ces difficultés signifient que la structure Prép + GN n'est pas syntaxiquement autonome. Ici le verbe V régit non pas deux termes syntaxiquement autonomes, mais un nexus c'est-à-dire une relation qui unit la structure Prép + GN au sujet du verbe V. Cette valence relationnelle de type nexus peut apparaître sous sa forme longue, c'est-à-dire avec ses deux composantes réalisées lexicalement :

(12c) Il vous amuse avec sa façon de chanter à tue-tête

ou sous une forme courte (c'est-à-dire une de ses deux composantes réalisée lexicalement « zéro »), soit de type *je, tu, il*, soit de type *ça* :

(12f) Il vous amuse
Pierre

(12g) ça nous amuse
sa façon de chanter à tue-tête
chanter à tue-tête
qu'il chante à tue-tête

La forme longue de cette valence est une formulation qui permet notamment d'attribuer à l'infinitif un agent déterminé distinct de celui qui est attribué dans la forme courte. Dans *chanter à tue-tête nous amuse*, c'est *nous* qui doit être interprété comme l'agent de l'infinitif. En revanche, dans *il nous amuse à chanter à tue-tête*, c'est *il* qui doit être interprété comme l'agent de l'infinitif.

Ont cette construction de très nombreux verbes à valeur « psychologique » comme *agacer, amuser, crever, délecter, dérider, divertir, effrayer, ennuyer, enrager, épouvanter, épuiser, éreinter, étonner, exciter, exténuer, gêner, réjouir, s'aérer, s'aguerrir, s'aigrir, s'amuser, s'assujettir, s'avilir, s'ennuyer, s'enrager, s'enrhumer, s'épouvanter, s'épuiser, s'éreinter, s'escrimer, s'étonner, s'exciter, s'exténuer, s'exterminer, se casser, se complaire, se crever, se délecter, se divertir, se fatiguer, se plaire, se réjouir, taper sur les nerfs, taquiner, ...* ainsi que les adjectifs de même valeur lorsqu'ils apparaissent avec *être* : *admirable, agaçant, désespérant, détestable, émouvant, étonnant, frappant, impardonnable, passionnant*. C. Jeanjean (1984) relève que des verbes qui ne peuvent pas construire un sujet de type *ça* peuvent construire une telle valence par l'intermédiaire du verbe *faire* : *il me fait rire avec sa façon de chanter à tue-tête*.

Sous ce modèle peuvent aussi être rangées les constructions du type *il fait plaisir à voir* qui comportent une relation de type complément non prépositionnel : le sujet *il* est à interpréter également comme le complément non prépositionnel du verbe à l'infinitif *voir*. Ont cette construction un petit nombre de verbes et de locutions verbales de même valeur : *agacer, amuser, divertir, effrayer, ennuyer, épuiser, faire peine, faire plaisir, faire peur*.

4. REFLEXIONS SEMANTIQUES

La possibilité de délexicaliser la structure Prép + GN sera un critère déterminant pour vérifier de façon très commode le degré de la contribution de la préposition au schéma sémantique de la construction.

A l'aide de ce critère, nous avons dégagé 2 modèles sémantiques fondamentaux.

4.1. Rections prototypiques (modèle sémantique A) : *je lui en parle*

Dans les cas les plus fréquents, le verbe détermine l'organisation syntactico-sémantique et les éléments de sa rection ne représentent que des faits sémantiques secondaires qui peuvent être *délexicalisés*, c'est-à-dire « vidés » autant que possible de leur charge sémantique :

(13a) Je parle à Paul de Marie

(13b) Je lui en parle

(14a) Il traverse à cloche-pied, avec son aide, ...

(14b) Il traverse ainsi

(15a) Il arrivera à/vers/avant/après 1h, en été, ...

(15b) Quand arrivera-t-il ?

(16a) Il arrivera bientôt à Auxerre

(16b) Où arrivera-t-il bientôt ?

Ces rections doivent être considérées comme prototypiques, puisqu'elles peuvent être délexicalisées par une forme qui n'est pas liée spécifiquement au verbe. Par exemple, un complément locatif introduit par les prépositions *à, dans, sur, vers* est équivalent à *y / là / où*, et ceci qu'il appartienne à la valence d'un verbe de mouvement comme *aller* ou à la rection d'un verbe de parole comme *annoncer* :

(17a) Il va à Paris, dans ce département, sur le toit, vers cette maison

(17b) Où va-t-il ?

(17c) Il y va

(17d) Il va là.

(18a) Il a annoncé cela à Paris, dans ce département, sur les ondes, ...

(18b) Où a-t-il annoncé cela ?

(18c) Il y a annoncé cela

Bien entendu cette analyse externe ne remet nullement en cause les analyses internes qui distinguent les prépositions avec une valeur sémantique « pleine » comme *dans, en, sur, vers, après, avant, avec, sans, pour, contre, depuis, derrière, devant, entre, outre, parmi, proche, selon* :

(19) Il va dans/sur/vers/derrière/devant la maison

et les prépositions comme *à* et *de* qui semblent plutôt être compatibles avec certaines valeurs sémantiques spécifiques (par ex., S. Kemmer et H. Bat-Zeev Shyldkrot, 1992 ; P. Cadiot, 1993). P. Cadiot insiste sur le fait que l'opposition entre *à* et *de* est donnée tantôt par le contexte, tantôt par la préposition même, et propose de la généraliser de la façon suivante : “*de* correspond à la construction d'une image d'acquis alors que *à* correspond à celle d'une image à acquérir”. Étant donné cette opposition très marquée, il propose d'analyser *à* et *de*, non pas comme des prépositions vides ou

incolores, mais comme des “réactifs”, c’est-à-dire non pas comme des éléments qui propagent un sens, mais comme des éléments qui l’absorbent et le renvoient à leur tour. Par exemple, *de* semble correspondre à une “visée rétrospective” alors que *à* semble correspondre plutôt à une “visée prospective”. Ainsi, l’idée liée au déplacement spatial, à savoir que *à* traduit un mouvement d’approche et *de* un mouvement d’éloignement, est assez banale :

<i>de</i>	<i>à</i>
s’éloigner de Paris	se rendre à Paris
rentrer de ...	partir à ...
sortir de la maison	entrer à la maison
descendre de ...	monter à ...
partir de Paris	arriver à Moscou

Cette opposition rétrospectif / prospectif est d’autant plus visible avec certains verbes qui acceptent l’alternance des deux prépositions et qui voient ainsi leur valeur sémantique varier en fonction de la préposition :

<i>de</i>	<i>à</i>
descendre de (être issu de)	descendre à (s’abaisser à)
participer d’un esprit (rétrospectif)	participer à une action (prospectif)
se mêler de (s’occuper indûment de)	se mêler à (se joindre à)
revenir de (rétrospectif)	revenir à (prospectif)
servir de (faire office de)	servir à (être utile à)

et avec certains verbes qui acceptent l’alternance des deux prépositions selon leur formulation comme *obliger à / être obligé de*.

4.2. Valences non prototypiques (modèle sémantique B) : *il court après*

Au contraire, ici, nous avons vu qu'il était difficile de délexicaliser la forme Prép + GN :

(20a) Il court après la gloire

(20b) Il court après Ø

(20c) (?) quand court-il ?

(21a) Je compte sur toi

(21b) Je compte dessus

(21c) (?) où comptes-tu ?

(22a) 275 journalistes travaillent derrière les présentateurs-vedettes de la Une

(22b) 275 journalistes travaillent derrière Ø

(22c) (?) où travaillent 275 journalistes ?

Cette difficulté montre bien que dans ces constructions les prépositions sont sélectionnées par les verbes recteurs et que ces deux termes constituent une *unité sémantique*. On peut même parfois trouver un équivalent non prépositionnel à cet ensemble :

(20a) Il court après la gloire

(20d) Il cherche la gloire

(23a) Elle crie après cet homme

(23b) Elle invective cet homme

Le modèle majoritaire représente une valeur sémantique correspondant à la somme des valeurs des deux termes : par exemple, dans l'énoncé *275 journalistes travaillent derrière eux*, le verbe *travailler* garde son sens plein, mais la valeur du second terme, en l'occurrence *derrière*, serait en quelque sorte métaphorique.

Parfois ce résultat est tout à fait métaphorique : par exemple, dans *il court après la gloire*, il ne s'agit pas de *courir* au sens de *se déplacer grâce à ses membres inférieurs*, mais de *courir après* au sens de *rechercher*.

Parfois ce résultat paraît plus éloigné : par exemple, dans l'énoncé *je compte sur toi*, il ne s'agit pas de *compter* au sens de *calculer*, mais de *compter sur* au sens de *faire confiance à*.

5. REMARQUES COMPARATIVES AVEC L'ITALIEN

Sur le plan syntaxique, on retrouve en italien les 3 mêmes modèles fondamentaux qu'en français.

Modèle syntaxique 1' : *parla a Paolo / gli parla*

Rection de type « gli » : (24a) *parla a Paolo* (il parle à Paul)

(24b) *gli parla* (il lui parle)

Rection de type " ne " : (25a) *parlerai dei suoi progetti* (tu parleras de ses projets)

(25b) *ne parlerai* (tu en parleras)

Rection de type " così " : (26a) *salta a piè zoppo* (il saute à cloche-pied)

(26b) *salta così* (il saute ainsi)

Rection de type " quando " : (27a) arriverà a mezzogiorno (il arrivera à midi)
(27b) quando arriverà ? (Quand arrivera-t-il ?)

Rection de type " dove " : (28a) va a Parigi (Il va à Paris)
(28b) dove va ? (Où va-t-il ?)

Rection de type « da dove » : (29a) arriverà da Parigi (il arrivera de Paris)
(29b) da dove arriverà ? (D'où arrivera-t-il ?)

Modèle syntaxique 2' : Conta sulla vostra discrezione

(30) Conta su di te (il compte sur toi)

(31) Conta sulla vostra discrezione (il compte sur votre discrétion)

(32) Tutti gli corrono dietro (tout le monde lui court après)

Modèle syntaxique 3' : Vi diverte col suo modo di cantare a squarciagola

(33a) Vi diverte col suo modo di cantare a squarciagola

(Il vous amuse avec sa façon de chanter à tue-tête)

(33b) Vi diverte a cantare a squarciagola (il vous amuse à chanter ...)

(33c) Vi diverte cantando a squarciagola (il vous amuse en chantant ..)

A partir de l'observation de ces modèles syntaxiques, nous ferons au moins deux remarques.

D'une part, l'italien possède bien des constructions dans lesquelles les verbes sélectionnent la préposition (modèle 2') : *conta sulla vostra discrezione*. Il est même possible de voir parfois ce type de valence sous la forme *gli...* P : *tutti gli corrono dietro*. Mais il est parfois difficile de trouver un équivalent strict dans le même modèle comme pour l'énoncé *Il court après la gloire* où l'équivalent proposé par nos informateurs est *cerca la gloria*.

D'autre part, l'italien comporte un certain nombre de constructions concurrentes sous une forme apparemment semblable. Ainsi, une construction avec préposition peut avoir un fonctionnement qui ressemble à celui des constructions du Modèle 1' tandis que la même construction formelle avec une préposition employée comme adverbe a un fonctionnement qui ressemble un peu à celui des constructions du modèle 2' sous forme courte (ou à celui des constructions anglaises avec particule du type *to go away*). Par exemple, nous pouvons parfois avoir sur le modèle 1' :

(34) *Sarò avanti casa alle otto / sarò lì alle otto* (je serai devant chez moi à 8h / je serai là à 8h)

mais aussi sur le modèle d'une construction avec particule :

(35) *Sarò avanti nel lavoro / *Sarò lì/così nel lavoro* (je serai en avance dans mon travail)

Plus rares sont les cas où la forme de la construction est tout à fait semblable avec une réaction sous forme longue et où la nature du complément permet de distinguer les deux types de modèle. Par exemple, nous pouvons avoir *andare dietro* avec le sens d'*aller derrière* sur le modèle 1' :

(36) *va dietro alla porta / va dietro Ø / va lì*
(il va derrière la porte / il va derrière Ø / il va là)

et aussi avec le sens de *suivre*, ou celui de *faire la cour* sur le modèle d'une construction proche du modèle 2' :

(37) *andiamo dietro alle ragazze / (?)andiamo dietro Ø / *andiamo lì*

(nous suivons les filles / (?)nous suivons Ø / *nous allons là)

On retrouve dans ce modèle une dizaine de prépositions et de verbes différents : *andare, buttare, dare, gettare, levare, mandare, portare, tirare, tirarsi, volare, essere*. Par exemple, avec le verbe « andare », on relève les prépositions et/ou particules *addosso, attorno, avanti, dentro, dietro, fuori, giù, indietro, oltre, su, via*.

Sur le plan sémantique, il n'y a pas de différence fondamentale entre l'italien et le français, y compris du point de vue de la fréquence. Même si, dans notre corpus l'italien compte au moins deux fois plus de constructions où la charge sémantique est répartie entre le verbe et la préposition ou particule, comme par exemple avec le verbe *andare* :

Andare addosso	heurter, bousculer
Andare attorno	tourner autour
Andare avanti	avancer
Andare dentro	entrer, rentrer
Andare dietro	suivre
Andare fuori	sortir
Andare giù	descendre
Andare indietro	reculer
Andare oltre	aller plus loin
Andare su	monter

le modèle largement majoritaire reste celui où le verbe supporte la charge sémantique.

6. CONCLUSION ET HYPOTHESES

Les observations que nous avons faites sur les fonctionnements syntaxiques et les valeurs sémantiques des constructions V + Prép + GN viennent confirmer l'idée que le français et l'italien sont des langues qui accordent de préférence la toute puissance syntaxique et sémantique au verbe, même quand ce verbe est recteur d'un complément prépositionnel. Elles viennent réaffirmer en même temps l'idée selon laquelle les langues romanes se situent en général au plan de l'entendement, c'est-à-dire à « un niveau d'abstraction auquel l'esprit s'élève pour considérer la réalité sous un angle plus général » (Vinay et Darbelnet, 1963).

Toutefois il existe au moins un modèle syntaxique et sémantique en français et peut-être plus en italien dans lesquels on observe un rééquilibrage de la charge sémantique répartie entre le verbe recteur et la préposition. C'est dans ce cadre plus vaste qu'il convient de replacer la contribution de cette étude. Nous ne pensons pas que la mise en évidence de ce type de schéma suffise à postuler comme l'ont fait P. Scavée et P. Intravaia (1979) que l'italien se situerait de préférence au plan du réel alors que le français se situerait plutôt au plan de l'entendement. Mais même s'il s'agit là de modèles plutôt minoritaires, ils sont particulièrement intéressants dans le sens où *ils constituent la preuve qu'il peut exister plusieurs systèmes d'organisation dans une même langue, plus ou moins productifs, qui peuvent être simultanément activés.*

La répartition de la *charge sémantique* entre le verbe et la préposition est sans doute le résultat croisé de deux paramètres. D'une part, certaines langues comme le français ont connu et connaissent encore une création verbale par préfixe d'où un nombre moins important de séquences avec préposition, d'autres comme l'anglais semblent préférer une création néo-lexicale saxonne par adjonction de préposition ou de particule à un verbe de valeur générale (lire article de C. Brion dans ce même numéro), et d'autres comme l'italien font appel aux deux mécanismes. D'autre part, il semble que la fréquence relative des prépositions ou des particules et des verbes dépendrait du poids sémantique respectif accordé à chacune de ces catégories. L'utilisation de tel ou tel système d'organisation ne serait pas le fait du hasard. Au contraire, il semblerait s'agir de phénomènes savamment organisés par l'intuition grammaticale et lexicale des locuteurs.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BENVENISTE, Émile (1966), *Problèmes de linguistique générale* (vol.1), Paris, Gallimard.

BLANCHE-BENVENISTE, Claire (1975), *Recherches en vue d'une théorie de la grammaire française. Essai d'application à la syntaxe des pronoms*, Paris, Champion.

BLANCHE-BENVENISTE, Claire (1981), "La complémentation verbale: valence, rection, associé", in *Recherches Sur le Français Parlé*, 3, pp. 57-98.

BLANCHE-BENVENISTE, Claire, DEULOFEU, José, STEFANINI, Jean & EYNDE, Karel van den (1987), *Pronom et Syntaxe. L'approche pronominale et son application à la langue française*, Paris, SELAF (1ère éd. : 1984).

BRION, Cécile (à paraître), « Les Phrasal Verbs en anglais : Réflexions syntactico-sémantiques », in *Verbum* (même numéro).

CADIOT, Pierre (1993), "De et deux de ses concurrents : avec et à", *Langages*, 110, pp. 68-106.

CASTAGNE, Eric (1995), *Analyse syntaxique des structures nominales intégrant une forme verbale de type "une étude à faire". Étude contrastive avec l'espagnol, l'italien et le portugais*, Thèse doctorat nouveau régime, Université de Provence.

CHU, Xiao-quan (1987), *Étude sur les verbes modaux en français contemporain*, Thèse nouveau régime, Université de Provence.

ERIKSSON, Olof (1993), *La Phrase française*, Göteborg, Acta Universitatis Gothoburgensis.

GROSS, Maurice (1968), *Grammaire transformationnelle du français : syntaxe du verbe*, Paris, Larousse.

GROSS, Maurice (1975), *Méthodes en syntaxe. Régime des constructions complétives*, Paris, Hermann.

HARRIS, Zellig S. (1970), *Papers in structural and Transformational Linguistics*, Dordrecht, D. Reidel.

JEANJEAN, Colette (1984), "Toi quand tu souris. Analyse sémantique et syntaxique d'une structure du français peu étudiée", in *Recherches Sur le Français Parlé*, 6, pp. 131-165.

JESPERSEN, Otto (1971a), *La Philosophie de la grammaire* (trad. française de A.-M. Léonard), Paris, Éditions de Minuit (1ère éd. : 1924, London, George Allen & Unwin Ltd).

JESPERSEN, Otto (1971b), *La Syntaxe analytique* (trad. française de A.-M. Léonard), Paris, Éditions de Minuit (1ère éd. : 1937, London, George Allen & Unwin Ltd).

KAIL, Michèle (2000), « Acquisition syntaxique et diversité linguistique », *L'Acquisition du langage. Le langage en développement au-delà de 3 ans*, Paris, Presses Universitaires de France, 9-44.

KEMMER S. & H. BAT-ZEEV SHYLDKROT (1992), « The Semantics of 'Empty Prepositions' in French », 38 p. (Documents photocopiés).

MEILLET, Antoine & VENDRYES, Jacques (1960), *Grammaire comparée des langues classiques*, Paris, Librairie ancienne Honoré Champion.

SCAVÉE, Pierre & INTRAVAIA, Pietro (1979), *Traité de stylistique comparée. Analyse comparative de l'italien et du français*, Bruxelles, Didier.

VALIN, Roch, HIRTLE, Walter & JOLY, André (1989), *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1946-1947.C*, Presses U. de Lille / Presses de l'U. Laval-Quebec.

VENDLER, Zeno (1968), *Adjectives and nominalizations*, La haie-Paris, Mouton.

VINAY J.-P. & DARBELNET J. (1963), *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Paris, Didier.

WILLEMS, Dominique (1981), *Syntaxe, lexique et sémantique. Les constructions verbales*, Gent, Université de Gand.

XATARD, Véronique (1989), *Catégories grammaticales et distribution : les limites entre préposition, conjonction, adverbe*, Thèse doctorat nouveau régime, Université de Provence.